

» à faire couper la tête au prince d'Orange, par le moyen de l'inquisition. Jamais pareille chose n'est entrée dans ma pensée, et moins encore de les menacer, ainsi qu'ils le prétendent, de la venue de Votre Majesté. Au contraire, j'écris que, comme je l'ai dit toujours, et avant de partir des Pays-Bas, et depuis, et maintenant encore, je n'ai aucun ressentiment de ce qu'ils ont fait contre moi, l'imputant à des hommes méchants et vils, qui ont cru s'avancer, en nous brouillant par leurs fausses inventions; j'ajoute qu'alors même qu'ils veulent être mal avec moi, je ne veux pas être mal avec eux, mais plutôt leur faire plaisir et service, même contre leur gré, toutes les fois que je le pourrai, sans que les intérêts de Votre Majesté en souffrent; et Votre Majesté sait si je l'ai fait, et la peine que je pris, à mon départ des Pays-Bas, pour que le pape Pie IV ne donnât pas la principauté d'Orange au connétable de France... »

Guillaume ne dissimulait pas le mécontentement que lui causait la marche suivie par la cour de Madrid; il laissait percer les craintes qu'il éprouvait pour sa personne propre : Granvelle engage le Roi à oublier le passé, à rassurer le prince, à lui montrer de la satisfac-

*amenezarlos, como dizen, de la venida de V. M., y que lo mesmo hazen los mios. Lo que ay es que escrivo que..... no piensen que me resiento de cosa que contra mí ayan hecho, que, como siempre lo he dicho, y antes de partir, y despues, y aun agora, no les imputo nada desto, sino á hombres ruynes y baxos que han pensado medrar con ponerlos mal conmigo, con cosas falsas que han inventado, y que, aunqu quieran estar mal conmigo, no quiero estar mal con ellos, sino hazerles plazer y servicio, en lo que podré, aunque no quieran, en lo que sin perjuicio de V. M. lo podré hazer : y V. M. sabe si lo he hecho, y lo que hize, á mi partida de Flandes, para que papa Pio quarto no diesse al condestable de Francia el principato d'Oranges. (Lettre du 10 mars 1566, ci-dessus citée.)*

tion (1). Après les graves événements du mois d'août, il propose à Philippe d'appeler le prince à Gènes, à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes, de lui témoigner de la confiance, de traiter avec lui des mesures à prendre pour le rétablissement de l'ordre aux Pays-Bas (2). Le 6 décembre, il conseille de nouveau au Roi d'écrire à Guillaume, et de le tranquilliser. N'ai-je pas eu raison de dire que Granvelle était peu vindicatif (3)?

Particularités  
sur Pie V.

J'emprunterai encore à ces lettres de 1566 quelques traits intéressants sur Pie V. Le cardinal, quoiqu'il eût fait grande diligence, n'était arrivé à Rome qu'après l'élection du pontife; il loue le choix du conclave: « Sa Sainteté, écrit-il à Philippe II, montre qu'elle veut  
 » être un bon pape, si ceux qui l'entourent ne la gâtent pas, car, de  
 » lui-même, Pie V est homme de bien et très-zélé pour le service de  
 » Dieu (4)... » Quelque temps après, il mande au Roi: « Sa Sainteté  
 » me paraît de jour en jour une plus sainte personne: son zèle ne  
 » laisse rien à désirer; sa vie est tout à fait exemplaire. Elle n'a fait  
 » que céder aux importunités du sacré collège, en donnant son cha-  
 » peau à son neveu, pour l'aider dans les audiences. Ce dernier ap-  
 » prendra: il en a besoin, et Sa Sainteté aussi, qui n'a encore que peu  
 » d'expérience des affaires d'État... J'espère que Sa Sainteté, quoique

(1) *El principe es con miedo y mala satisfaccion... y debajo de enmienda, pienso sería bien asegurarle y olvidar lo pasado, y darle en esto contentamiento, con mostrar V. M. satisfaccion...* (Lettre du 11 août 1566.)

(2) Lettre du 15 septembre 1566.

(3) Tome I, p. CLXXVI.

(4) ..... *Fasta aquí, Su Santidad da muy buenas muestras de querer ser buen pontífice, si no le dañan los que cabe si tuviere, porque de suyo es muy hombre de bien y celoso del servicio de Dios...* (Lettre du 1<sup>er</sup> février 1566.)

» faible et malade, pourra vivre longtemps, malgré les intrigues  
» auxquelles on se livre déjà, dans l'expectative d'une prochaine va-  
» cance du siège pontifical : car elle se gouverne fort bien, excepté  
» dans la peine qu'elle se donne pour les affaires et les audiences,  
» plus grande que ses forces ne le permettent (1)... »

Philippe II, comme on l'a vu dans le 1<sup>er</sup> volume de cet ouvrage (2),  
avait ressenti un vif mécontentement de la mission donnée par Pie V  
à l'évêque d'Ascoli, et il avait chargé son ambassadeur à Rome, don  
Luis de Requesens, le même qui succéda au duc d'Albe dans le gou-  
vernement des Pays-Bas, d'en porter ses plaintes au saint-père. Pie V  
fut affligé de la manière dont le Roi avait pris ses remontrances : il  
s'excusa, auprès de l'ambassadeur et du cardinal de Granvelle, qui lui  
en parla aussi, sur ses bonnes intentions. « Je tiens pour certain, écrit  
» à ce sujet le cardinal à Philippe II, que ce qui arrive l'aura corrigé,  
» et que, une autre fois, il ne se mettra plus dans le même cas avec  
» Votre Majesté. C'est une excellente et sainte personne, et le désir  
» qu'il a de bien faire ne pourrait être plus grand. Il est vrai qu'il a  
» peu d'expérience des affaires, et peu d'habitude de négocier avec de  
» grands princes. Beaucoup de ceux qu'il a autour de lui et qu'il écoute,

(1) ... *Su Santidad me paresce cada dia mas sancta persona, y de buen zelo, y de vida muy exemplar. Ha dado su capelo, á pura importunidad del colegio, á su sobrino, porque sea ayudado en las audiencias. Aprenderá, y lo tiene menester, y aun Su Santidad, que es aun poco plático en las cosas d'Estado... Las pláticas del pontificado andan vivas, con opinion que no durará Su Santidad, aunque espero podria vivir años, porque, aunque es flaco y doliente, se rige y gobierna muy bien, sino en el trabajo que toma en las dichas audiencias y negocios, mayor de lo que puede sostener...* (Lettre du 10 mars 1566.)

(2) Page 488.

» parce que leurs avis lui paraissent consciencieux, en savent encore  
 » moins que lui. Peut-être aussi trouve-t-il que, comme il ne fait et ne  
 » demande rien pour ses parents, il peut agir, envers tout le monde,  
 » avec plus de liberté et sans scrupule, et dire ce que le service de  
 « Dieu, le soutien de la religion et le bien universel de la chrétienté  
 » lui font juger convenable. Mais il cède, quand on lui montre les  
 » dents, ainsi que nous le vîmes clairement, lors de l'ambassade  
 » d'obédience envoyée par Votre Majesté (1)... Du reste, il aime ten-  
 » drement Votre Majesté : il comprend, et souvent il le dit, que  
 » Votre Majesté est la seule colonne, le seul fondement de la reli-  
 » gion (2)... »

En 1844, je n'avais pu poursuivre le dépouillement de la corres-  
 pondance de Granvelle, dans les PAPIERS DE ROME, que jusqu'à l'an-  
 née 1570. Pour posséder le recueil complet des lettres du cardinal à  
 Philippe II et à ses ministres sur les troubles des Pays-Bas, il fallait

Correspondance  
 de Granvelle, de  
 1574 à 1579.

(1) Voyez CABRERA, *Historia de Felipe II*, liv. VII, p. 588.

(2) ... *Tengo por cierto que quedará escarmentado, para que otra vez no se ponga en estos términos con V. M. Es muy buena y santa persona, y no se podría mejorar el desseo que tiene de acertar. Es verdad que tiene poca esperiencia de negocios y de tractar con príncipes grandes, y tiene muchos al lado que saben menos, á los quales da gran crédito, porque son de buena consciencia, segun le paresce; y tambien le parescerá que, como está tan desnudo de interesses y de pretender estados para sus parientes, pueda mas libremente y sin respecto tractar con todos, y decir lo que le paresce convenir al servicio de Dios, sustentamiento de la religion y bien universal de la cristiandad. Mas reprímese, quando se le muestran los dientes, y lo vîmos claramente, quando se vinó á dar la obediencia por V. M. .... Mas á la verdad él quiere muy tiernamente á V. M., y entiende, y lo dice muchas vezes, que es V. M. la sola columna y fundamento de la religion...* (Lettre du 23 décembre 1566.)

continuer ce dépouillement, dans les PAPIERS DE ROME et DE NAPLES (1), jusqu'à 1579, époque où l'illustre prélat fut appelé à Madrid. Don Manuel Garcia eut la complaisance, dont je lui exprime ici toute ma gratitude, de m'épargner une partie considérable de cette besogne, en parcourant lui-même les deux séries de papiers, et en séparant les lettres de Granvelle qui avaient trait aux affaires de la Belgique : il voulut bien aussi me communiquer une petite liasse que je lui avais signalée comme renfermant, d'après l'inventaire des PAPIERS D'ÉTAT DE ROME, rédigé en 1630 par Antonio de Hoyos (2), une correspondance relative au dessein, que Philippe II aurait conçu, en 1577 ou 1578, de renvoyer aux Pays-Bas la duchesse de Parme, sa sœur (3).

Dans les PAPIERS DE NAPLES de 1572, 1573, 1574 et 1575, don Manuel Garcia ne trouva à mettre à part aucune lettre de Granvelle (4); mais les PAPIERS DE ROME de 1571, 1575, 1576, 1577, 1578 et 1579 lui en offrirent un certain nombre. Toutes celles-ci me parurent, après examen, mériter d'être recueillies en entier, ou par extrait : il en fut

(1) Comme je l'ai dit, t. I., p. xxviii, note 1, Philippe II, en 1571, conféra la vice-royauté de Naples au cardinal de Granvelle, qui l'exerça jusqu'en 1575, époque où il retourna à Rome.

(2) Voyez t. I, p. 64 et suiv.

(3) Voici l'article de l'inventaire qui avait attiré mon attention :

*Legajo 82. — 1577-1578. — Minutas de despachos, para Roma, de la correspondencia hordinaria en que están los despachos hordinarios y respuestas sobre la Mirandula, y lo que convenia que estuviere por de S. M.; y se trata de las otras materias de este año; y otras cartas sueltas del embajador sobre cosas del pontífice, sede vacante; y un legajito á parte de todas las cartas, demandas y respuestas que huvo para hir madama Margarita de Austria á Flandes, y á mandado de S. M.*

(4) On peut supposer cependant qu'il y en existe. Voyez, t. I, p. clxv, la note 1.

de même de la correspondance concernant le dessein de Philippe II dont je viens de parler. Notre collection s'est ainsi augmentée de près de quatre-vingts pièces.

Dessein de Philippe II de renvoyer aux Pays-Bas, comme négociateurs, en 1577, Granvelle et Marguerite d'Autriche.

Je dirai ici quelques mots de ce projet du Roi et des circonstances qui en empêchèrent l'exécution, parce qu'il est resté jusqu'aujourd'hui un secret pour l'histoire.

Après la rupture de don Juan d'Autriche avec les états généraux et sa retraite au château de Namur, Philippe voulut tenter la voie des négociations. Il crut que nul n'était plus capable de les faire réussir, que la duchesse de Parme et le cardinal de Granvelle : la duchesse, par le motif qu'elle était née dans le pays, et qu'elle avait emporté, en le quittant, l'affection du peuple ; le cardinal, à raison des amis qu'il y avait laissés (1). Il chargea donc son ambassadeur à Rome, don Juan de Cúñiga, de proposer confidentiellement à l'un et à l'autre de se rendre aux Pays-Bas comme médiateurs, avec la perspective d'y rester à la tête du gouvernement, si la situation des affaires le faisait juger opportun. Il n'entendait pas toutefois que cette décision parût venir de lui, mais il désirait que la duchesse et le cardinal passassent pour lui avoir offert leurs services, dans l'intérêt des Pays-Bas, aussi bien que dans le sien propre (2).

Don Juan de Cúñiga reçut, le 12 octobre 1577, la lettre du Roi ; le même jour, il alla trouver le cardinal.

Refus du cardinal.

Granvelle, ayant demandé à l'ambassadeur vingt-quatre heures de

(1) Lettre de Philippe II à don Juan de Cúñiga, du 1<sup>er</sup> septembre 1577.

(2) *Ibid.*

réflexion, lui répondit le lendemain que, dans toutes les occasions où il croirait pouvoir servir le Roi, il ne reculerait devant aucun péril, devant aucun désagrément personnel, comme ses actions passées en rendaient témoignage, et particulièrement sa sortie des Pays-Bas, sur une lettre où le Roi lui mandait que son service l'exigeait ainsi; son voyage de Bourgogne à Rome, afin d'assister au conclave où fut élu Pie V; son allée de là à Naples; son retour à Rome, pour l'élection de Grégoire XIII, et son second voyage à Naples : tout cela, sans qu'il eût égard aux dépenses qu'entraînaient un changement si souvent répété de demeure et le grand nombre d'hôtes qu'il eut à recevoir à Naples, et sans qu'aucune indemnité lui eût été donnée; mais que sa présence en Flandre ne serait d'aucun fruit. Il alléqua, à ce propos, qu'il avait quitté le pays depuis tant d'années, que ceux qui servaient de son temps n'existaient plus, et qu'il ne connaissait aucune des personnes qui étaient en crédit soit auprès de don Juan, soit auprès des états; que la nation devait le voir de mauvais œil, à en juger par la manière dont on le traitait, ses maisons ayant été pillées, des gardes y étant établis à ses frais, et son vicaire (1) ayant été mis en prison; que, si les états s'étaient unis avec le prince d'Orange, il pourrait encore moins auprès d'eux, car ce prince avait toujours été son ennemi. Il ajouta des raisons tirées de l'état de sa fortune, disant qu'il ne savait de quoi il pourrait vivre en Flandre, ses revenus y étant séquestrés, ses fermes ruinées, et les assignations qu'il avait sur les finances étant arriérées depuis plus de sept ans; qu'il

Ses motifs.

(1) Maximilien Morillon.

devait à Rome bien au delà des 10,000 ducats que le Roi lui faisait offrir pour les frais de son voyage. Enfin il objecta qu'il était déjà âgé de soixante ans, qu'il avait pris l'habitude des hivers tempérés d'Italie, qu'il s'exposerait donc beaucoup, en traversant les Alpes dans la plus rigoureuse saison, et, en outre, que ses ennemis pourraient le détrousser en chemin (1).

Ses excuses au-  
près du Roi.

Granvelle écrivit directement à Philippe II, pour lui faire agréer ses excuses : « Votre Majesté, lui dit-il, a pu connaître, par expérience, » que, dans les choses de son service, je n'ai besoin d'être persuadé ni » stimulé, puisque le désir de la servir loyalement et avec amour l'a

(1) ... *Lo que ultimamente me respondió fué que, en lo que él pensase poder servir á V. M., no repararía en ningún peligro ni descomodidad suya, ni serían menester muchas razones para persuadirselo, como todas las acciones pasadas pueden dar de esto testimonio, y particularmente la salida de Flandes, por haberle V. M. escrito que combenia así á su servicio, y venida despues desde Borgoña al cónclavi en que fué electo Pio V, y ida desde aquí á Nápoles, y vuelta á la elección de Su Santidad, y tornándose otra vez á Nápoles, no reparando en el gasto que de mudar tantas veces casa y de los muchos huéspedes que en Nápoles tubo sele ha recrecido, sin haber recibido ayuda de costa, pero que su ida no sería de ningún efecto, porque, habiendo tantos años que está fuera de Flandes, son muertos los que entónces servían, y no conoce los que agora tienen crédito con el señor don Juan y con los estados; .... que la generalidad de los estados debe estar mal con él, segun tratan sus cosas, pues le saquean sus casas, y á su costa entretienen gente en ellas, y han prendido á su vicario; ... que, si se han juntado con el príncipe de Oranges, él podrá mucho menos con ellos, pues el príncipe ha sido siempre su enemigo; ... que no sabe de que podría él vivir en Flandes, estando ocupadas las rentas que allí tiene, y arruinadas sus caserías, y habiendo mas de siete años que no le pagan en finanzas lo que sobre ellas tiene consignado; que debe en Roma mas de los diez mil ducados que V. M. manda darle para el camino; que tiene ya sesenta años, y está hecho á los inviernos templados de Italia, y que así se pondría en mucho peligro de caminar por los Alpes en el invierno, y que, sabiéndose que él había de ir, podrían sus enemigos saltarle en el camino. (Lettre de don Juan de Cúñiga au Roi, du 17 octobre 1577.)*

» constamment emporté en moi et sur mon intérêt propre, et sur  
 » celui de ma famille, et sur toutes autres considérations; elle peut  
 » être assurée que je serais heureux de sacrifier ma vie, si ce sacrifice  
 » devait avancer ses affaires. Mais, dans le cas actuel, je m'exposerais  
 » à perdre la vie, l'honneur et les biens, sans que Votre Majesté en  
 » tirât quelque fruit, et c'est ce qu'elle ne veut certainement pas (1). »

Marguerite d'Autriche manifesta d'abord presque autant de répugnance que Granvelle, pour retourner aux Pays-Bas : elle voulut consulter le prince Alexandre, son fils; elle mit en avant plusieurs difficultés; elle forma différentes demandes : mais elle finit cependant par céder aux désirs de son frère. Elle exprima, en apprenant que le cardinal refusait de l'accompagner, des regrets dont la sincérité parut suspecte à l'ambassadeur : « Je crois plutôt, manda-t-il au Roi, qu'elle

Marguerite cède,  
 après quelques  
 difficultés.

» préfère infiniment aller seule aux Pays-Bas, et même elle me dit  
 » clairement que le cardinal y était fort détesté du peuple et d'une  
 » grande partie de la noblesse, et que, si les choses n'étaient pas  
 » changées, sa présence n'y conviendrait point (2). » Je ne puis m'empêcher d'observer ici que Granvelle était plus juste, plus bienveillant

Ce qu'elle dit  
 de Granvelle.

Observations à  
 ce sujet.

(1) *Por la experiencia pasada ha podido conocer V. M. que en las cosas de su servicio no tengo menester espuelas ni persuasión, pues para servirle limpiamente y con amor, todas otras cosas he propuesto, y el interes mio y de mi casa; y ternia en poco perder la vida, con que aprovechase en su servicio, specialmente en lo que al presente se ofresce, en que no veo que yo pueda servir, ni querrá V. M. que yo pierda la vida, la honrra y la hacienda, con no hacerle servicio, como cierto seria en lo de que se trata. (Lettre du 15 octobre 1577, écrite de Rome.)*

(2) *Aunque Madama mostraba que le pesaba que el cardenal de Granvela no hubiese aceptado esta jornada, sospecho que huelga mucho mas de ir sin él, y claramente me dijo que el cardenal era muy aborrecido del pueblo y de muchos de la nobleza,*

envers Marguerite, qu'elle ne l'était à son égard : après la mort du grand commandeur de Castille, il eût voulu que Philippe II rendit à sa sœur le gouvernement des Pays-Bas (1). Lorsqu'il sut, au mois d'octobre 1577, qu'elle était disposée à partir pour ces provinces, il applaudit à sa résolution ; il en fit ressortir le mérite dans plusieurs des lettres qu'il écrivit au Roi. A la nouvelle que don Juan d'Autriche venait de finir ses jours au camp de Bouge, il rappela à Philippe les talents et le zèle dont elle avait fait preuve durant sa régence (2). Toujours, et en toute occasion, il montra pour la duchesse les mêmes sentiments.

Arrivée de l'archiduc Mathias aux Pays-Bas.

Pendant que ces négociations se suivaient à Rome et à Aquila, où Marguerite d'Autriche tenait sa résidence, un incident inattendu vint compliquer les affaires des Pays-Bas : l'archiduc Mathias, appelé par les chefs de la noblesse belge, jaloux de l'ascendant que le prince d'Orange prenait de jour en jour sur le peuple, quitta secrètement Vienne, et arriva dans ces provinces ; bientôt après, les états généraux l'investirent du gouvernement du pays.

Philippe II écrit à sa sœur de suspendre son départ.

Philippe II, qui, par des dépêches réitérées à son ambassadeur (3), lui avait donné l'ordre de presser le départ de la duchesse, changea alors d'avis. Marguerite avait fait tous ses préparatifs ; elle se disposait à se mettre en route ; elle avait même annoncé aux princi-

*y que, si esto no se ha mudado, como las otras cosas, creia que su persona no seria para allá á propósito. (Lettre du 28 octobre 1577.)*

(1) Lettres de Granvelle à Antonio Perez, du 5 octobre 1576, et à don Diego Guzman de Silva, ambassadeur à Venise, du 31 octobre 1577.

(2) Lettre du 23 octobre 1578.

(3) Lettres des 28 septembre, 17 et 21 octobre 1577.